



A l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète, l'UFSBD qui milite depuis toujours pour l'inscription du dentiste dans le parcours de santé du patient diabétique se réjouit du nouvel acte mis en place dès Avril 2019 dans la Convention Dentaire.

- **Grâce à la prise en charge d'un bilan parodontal et des soins liés à une pathologie parodontale, bien au-delà de leur sphère buccale c'est la santé globale des patients diabétiques qui sera améliorée.**

Pour l'UFSBD cette prise en charge inscrite dans la nouvelle Convention Dentaire est une formidable avancée pour les patients diabétiques quand on sait que la maladie parodontale est la 6ème complication du Diabète !

Si le diabète peut accentuer une gingivite, à l'inverse des problèmes de gencives non soignées peuvent également déséquilibrer un diabète.

Pour rappel, la maladie parodontale se caractérise par une inflammation gingivale évolutive avec une destruction des tissus de soutien de la dent qui entraîne une mobilité dentaire pouvant aller jusqu'à la perte des dents.

Pour prendre soin de sa santé bucco-dentaire et donc de sa santé générale, le patient diabétique doit **consulter son dentiste tous les 6 mois**. Dans le cadre des Affections Longue Durée ces rendez-vous sont déjà entièrement pris en charge ainsi que les soins dentaires liés au diabète ! Il doit également s'assurer d'un brossage méticuleux 2 fois par jour pendant 2 minutes et accorder une attention toute particulière à ses espaces interdentaires.

Il est conseillé de faire du sport, de prendre soin de ses pieds, de ses mains, de sa vue... et de son sourire !

Quelques chiffres :

- 36 % des diabétiques se rendent à une consultation dentaire annuelle alors que le suivi doit être semestriel !
- 422 millions de personnes sont diabétiques dans le monde (source OMS 2016)
- En 2030, le diabète devrait être la 7ème cause de décès dans le monde (Source OMS 2016)

[Cliquez ici pour regarder la vidéo de Stéphane](#)



Quelques références UFSBD à consulter :

- [Colloque UFSBD de santé publique le 8 octobre](#)
- [Fiche Profil patient santé bucco-dentaire et Diabète](#)
- [Fiche conseil patient « diabète](#)

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de patients, et surtout les patients diabétiques « qui s'ignorent » l'UFSBD a créé une vidéo pédagogique où Stéphane est mis en scène. Stéphane encoure des risques bucco-dentaires supplémentaires, car il est **diabétique**. En tant que diabétique sa santé bucco-dentaire ne doit surtout pas être négligée car sa bouche est une véritable porte d'entrée pour les bactéries (disponible sur la Chaîne YOUTUBE de l'UFSBD).

A propos de l'UFSBD :

Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966 et Centre Collaborateur de l'OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-dentaire (UFSBD) représente les **38 000 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les français, **au sein de leur cabinet**. Grâce à la mobilisation de ses 15 000 membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire**. Son engagement sur le terrain, depuis plus de 50 ans, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personne en situation de handicap, personnes précaires...), en fait l'acteur principal de la promotion de la santé bucco-dentaire en France. Parallèlement, l'UFSBD accompagne depuis plus de vingt ans l'évolution des pratiques professionnelles des équipes dentaires grâce à une offre de formation aussi étoffée que professionnelle.



CONTACTS PRESSE

Dr Christophe LEQUART, dr.christophelequart@ufsbd.fr
Christine LECOINTE, christinelecointe@ufsbd.fr - 01 44 90 72 84